

# ROUBAIX

## Attaque nocturne et vol

Sous ce titre nous avons annoncé hier que la femme Clémence Bouadet et son amant Jean Ventruyne avaient été prises sous l'occupation d'ataque nocturne et de vol.

M. Squîve, commissaire de police, après enquête, les a remis tous deux en liberté.

## Jambe fracturée

Un vieillard de 68 ans, Louis Polet, journalier, demeurant rue Lacroix, cour Brie, est tombé si malheureusement, dimanche soir en remontant la rue, qu'il s'est fracturé la jambe droite.

Il a reçu les soins du docteur Rousseau et a été admis hier à l'hôpital.

## Rentes du travailleur

En octobre une pliante, à la scie mécanique, le nommé Bombecq, 46 ans, menuisier, travaillant chez M. Emile Picavet entrepreneur rue Blanchemaille, a eu le pouce coupé.

Il a reçu les soins d'un docteur.

## Nouvelles accidents

Par arrêtés préfectoraux du 28 février 1897, les sociétés ci-après sont autorisées à verser des rentes :

1. Société dite "Les Vrais Amis", établie chez M. Allard, cabaretier, anglo des rues Richard Lenoir et Chapelaine.

2. Société columbophile dite la "Bonne Bleue", établie chez M. Jules Delbecq, cabaretier rue de l'Ormelet;

3. Société de pêcheurs à la ligne dite "L'Espérance", établie chez M. Ach. Cieren, cabaretier, rue de Mouveaux, 64.

## Renversée par une voiture

La voiture de M. Paul Six, fabricant, démonteur à Tourcoing, a renversé, dimanche au matin à 7 h 12, sur la Grand'Place, une jeune fille de 14 ans, Céline Derobert. Une des roues lui a enlevé la jambe gauche; heureusement, la dominoise n'a que des blessures insignifiantes.

Elle a été reconduite par sa mère à son domicile, rue des Fabricants, 17.

## No voyages pas sans lanternes

Lundi matin, vers 8 heures du soir, le dimanche, le 12 mars, à l'angle des rues rue Richard Lenoir, par une biche qui est montée sur le nommé Auguste Guilmert, âgé de 18 ans, démonteur rue Jules Desnacour.

Le choc a fait tomber aussi la cycliste, et les deux hommes ont été légèrement blessés. Un rapport a été déposé à la charge d'Auguste Guilmert, qui n'avait pas éclairé sa machine.

## Fête fédérale de Gymnastique

### Avis aux entrepreneurs

Le comité d'organisation de la fête fédérale de gymnastique tâche en ce moment la construction et la décoration des tribunes à ériger sur le terrain de fête, au Huchon, et d'une estrade au centre de la ville. La longueur approximative des tribunes est de 300 mètres environ. La surface de l'estrade est de 150 mètres carrés environ.

Les entrepreneurs tapissiers et autres qui désiraient entrer en pourparlers, à ce sujet, avec la Commission spéciale des travaux, peuvent venir à l'Office de l'Art,

dredi 13 mars à midi.

## Masques : GALERIES LILLOISES

### Salon du Cycle

Le succès va grandissant et tous les administrateurs n'auront pas à se plaindre de la réception d'hier. Il y avait foule et tous les visiteurs se sont retirés à regret, enchantés de la magnificence de cette exposition.

Aux attractions déjà citées : Les Romains, l'équilibriste extraordinaire Mauries, les originaux clown macélistes Car et West, etc., vient d'ajouter un numéro sensationnel : Pariser, le roi des contorsionistes des Folies Bergères de Paris, très acclamé pour ses débuts hier.

Aussi nous ne devons pas qu'il y ait encore aujourd'hui une énorme affluence pour aller les applaudir.

Rencontré hier soir, Champien, le jeune coureur, tr. content de sa nouvelle victoire de dimanche sur Tom Linton recordman des 50 kilomètres. Le voilà maintenant sur la ligne de Michael, comme l'avait prévu, il y a quelques mois, le célèbre Choppé qui, du reste, l'accompagne.

## Athlétisme

La revanche du match entre le Racing Club de France et le Racing Club roubaïen s'est jouée hier à Paris.

Notre jeune société est de nouveau sortie victorieuse de ce tournoi en marquant 3 buts à 1.

Les journaux sportifs de Paris félicitent sans réserves nos racingmen et les jugent donc maintenant dignes d'être champions contre l'équipe qui remportera le championnat de France.

De même, nous adressons nos félicitations à nos concitoyens qui réussissent si bien les courses roubaïennes.

## Partie de coqs

Attaque le 2 Mars courant, chez A. Dusart, rue du Tilleul, contre Félicien Desramps, rue du Tilleul.

## Mouvement ouvrier

La Chambre syndicale des ouvriers magasins et similaires invitent les adhérents à l'Assemblée générale trimestrielle qui aura lieu le mercredi 3 mars, à 7 heures, au local la Paix, boulevard du Belfort.

Ordre du jour : Lecture du procès verbal - Question du collecteur, projets divers - Communications importantes.

Présence indispensable.

Le secrétaire se tiendra, à partir de 6 heures, à la disposition des adhérents, pour recevoir les cotisations non payées et pour inscrire les camarades qui veulent faire partie du syndicat.

## OIROK

État-civile du 27 et 28 février. — Naissances. — Gustave Vanasse, rue de la Limite, 29. — Charles Dumont, rue de Lille, 28. — Cyrille Vandenberghe, rue Mirabeau. — Germaine Wierschaefer, rue des Ogiers. — Raymond Willmet, rue du Béchet, 21. — Jeanne Delcambre, rue Courbet, 86.

Passation de mariage. — Abel Charles, 26 ans, feuve et Simon Sophie, 22 ans, journalier.

Mariage. — Marie Jules, 24 ans, apprêteur, et Désirée Spindler, 24 ans, ouvrière.

Léopold Félix, 24 ans, perruquier, et Dominique Irau, 24 ans, ouvrière.

Véronique Charon, 25 ans, couturière et Léopold Natafie, 24 ans, domestique.

Décès. — Guyton, poissonnier, rue Basée, 37. — Varia Maillard, 19 ans, rue de l'Amiral Couplet, cité St-Eustache, 25. — Polet Charles, 58 ans, conducteur de machines, rue Perdrix. — Bangibang Fernand, 1 an, rue du Boulevard de la Chapelle. — Léon Clervi, 29 ans, employé, rue de la Gare. — Bernard Etoile, 43 ans, menuisier, rue de la Madeleine. — Ven de oblique Alain, 45 ans, Grande Rue, cour St-Louis. — Léonie Anatole, 60 ans, dame professionnelle, rue de l'Amiral Couplet, 2. — Denoix Angèle, 2 ans, rue Lamartine, 7.

## Barcelonnettes : GALERIES LILLOISES

# TOURCOING

A l'heure où nous mettons sous presse, notre courrier de Tourcoing ne nous est pas parvenu.

## Masques et Articles de Carnaval aux Galeries Lilloises, 25, 27, 29, rue Nationale, Lille.

## SAVON DES PRINCES DU CONGO

Le plus parfumé des savons de toilette.

## 3 GRANDS PRIX - 20 MÉDAILLES D'OR

## LE DÉSESPOIR DU POÈTE

Bois que j'aime, adieu, je suis au contraire. Votre dessin me prédit mon sort.

Et dans chaque feu illi que tombe.

Je vois un préssage de mort (dit Mill. levoye).

Le fait est qu'à cette époque on gâtrait difficilement les rhumes, bronchites, l'asthme, les toux rebelles, coqueluche, etc. Aujourd'hui on guérit, tous les jours avec le SIROP de LORET. Essayez donc de donner et prenez aussitôt le SIROP de LORET : vous constaterez une guérison nouvelle ! 1 fl. 1 fr. 75. Entier 3 francs.

Pharmacies Coasne, à Lille : Sabin-Boulez, à Valenciennes ; Duplanty à Tourcoing et Baggio à Dunkerque.

## COLLECTION POUR RIEN

On peut, en faisant usage du savon Le Philatéliste, créé par Victor Vassier, et qui dans chaque boîte contient dix timbres étrangers authentiques, former peu à peu une intéressante collection de vignettes postales, dont la valeur ne sera que dérisoire avec le temps.

## ARRONDISSEMENT DE AVESNES

### HAUTMONT. — Fin de la grève.

Dans la réunion qui a été tenue samedi, les ouvriers pudgards de l'usine Saint-Marc, après être concertés avec les délégués, ont décidé de reprendre le travail. Ils ont reçu 9,40 cent. en plus aux 1 000 kiosques de la promesse d'une augmentation de salaire à partir du 1er avril.

## PAS-DE-CALAIS

« L'action notoire Debucourt nous a été vendredi devant le tribunal correctionnel pour prétendues diffamation. »

« Notre avocat, M. Salson, a demandé au tribunal la remise à quinzaine.

Ces demandes sont toujours accordées excepté, ce qu'il semble, quand elles sont très évidentes et évidentes.

Le tribunal a estimé ouverte, en effet, et condamné par défaut notre gérant qui ne manquera pas de faire opposition à ce jugement en temps voulu.

**Double noyade.** — Deux ouvriers, les sieurs Jean Kempsisch et Alphonse Vaud, étaient, au garde des bateaux dragueurs, ont été retrouvés noyés dans le canal.

On suppose que l'un d'eux sera tombé dans l'eau et que son camarade se sera porté à son secours et aura été victime de son dévouement.

## ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

### CAUDRY. — Un vol de cheval.

Dès vendredi au soir, dans cette commune, détruisant complètement deux meubles de bois appartenant à M. Daniel René, cultivateur. Les perles sont évaluées à un million de francs. La gendarmerie vient d'ouvrir une enquête, car on croit que la surveillance n'est pas étrangère à ce guérisseur.

Les deux meubles ont été retrouvés dans le canal.

Le gendarme et la police font d'actives recherches.

## IVUY. — Enterrement civil.

Pour la première fois, un enterrement civil a eu lieu dans la commune au milieu d'une affluence considérable. Un courageux citoyen, rompant avec les usages réguliers, a été enterré de faire faire une cérémonie solennelle.

Il est présumable que les veilleurs ayant entendu la bruit ont pris la fuite sans avoir le temps de s'emparer du second cheval.

La gendarmerie et la police font d'actives recherches.

## IVUY. — Enterrement civil.

Pour la première fois, un enterrement civil a eu lieu dans la commune au milieu d'une affluence considérable. Un courageux citoyen, rompant avec les usages réguliers, a été enterré de faire faire une cérémonie solennelle.

Il est présumable que les veilleurs ayant entendu la bruit ont pris la fuite sans avoir le temps de s'emparer du second cheval.

La gendarmerie et la police font d'actives recherches.

## IVUY. — Enterrement civil.

Pour la première fois, un enterrement civil a eu lieu dans la commune au milieu d'une affluence considérable. Un courageux citoyen, rompant avec les usages réguliers, a été enterré de faire faire une cérémonie solennelle.

Il est présumable que les veilleurs ayant entendu la bruit ont pris la fuite sans avoir le temps de s'emparer du second cheval.

La gendarmerie et la police font d'actives recherches.

## IVUY. — Enterrement civil.

Pour la première fois, un enterrement civil a eu lieu dans la commune au milieu d'une affluence considérable. Un courageux citoyen, rompant avec les usages réguliers, a été enterré de faire faire une cérémonie solennelle.

Il est présumable que les veilleurs ayant entendu la bruit ont pris la fuite sans avoir le temps de s'emparer du second cheval.

La gendarmerie et la police font d'actives recherches.

## IVUY. — Enterrement civil.

Pour la première fois, un enterrement civil a eu lieu dans la commune au milieu d'une affluence considérable. Un courageux citoyen, rompant avec les usages réguliers, a été enterré de faire faire une cérémonie solennelle.

Il est présumable que les veilleurs ayant entendu la bruit ont pris la fuite sans avoir le temps de s'emparer du second cheval.

La gendarmerie et la police font d'actives recherches.

## IVUY. — Enterrement civil.

Pour la première fois, un enterrement civil a eu lieu dans la commune au milieu d'une affluence considérable. Un courageux citoyen, rompant avec les usages réguliers, a été enterré de faire faire une cérémonie solennelle.

Il est présumable que les veilleurs ayant entendu la bruit ont pris la fuite sans avoir le temps de s'emparer du second cheval.

La gendarmerie et la police font d'actives recherches.

## IVUY. — Enterrement civil.

Pour la première fois, un enterrement civil a eu lieu dans la commune au milieu d'une affluence considérable. Un courageux citoyen, rompant avec les usages réguliers, a été enterré de faire faire une cérémonie solennelle.

Il est présumable que les veilleurs ayant entendu la bruit ont pris la fuite sans avoir le temps de s'emparer du second cheval.

La gendarmerie et la police font d'actives recherches.

## IVUY. — Enterrement civil.

Pour la première fois, un enterrement civil a eu lieu dans la commune au milieu d'une affluence considérable. Un courageux citoyen, rompant avec les usages réguliers, a été enterré de faire faire une cérémonie solennelle.

Il est présumable que les veilleurs ayant entendu la bruit ont pris la fuite sans avoir le temps de s'emparer du second cheval.

La gendarmerie et la police font d'actives recherches.

## IVUY. — Enterrement civil.

Pour la première fois, un enterrement civil a eu lieu dans la commune au milieu d'une affluence considérable. Un courageux citoyen, rompant avec les usages réguliers, a été enterré de faire faire une cérémonie solennelle.

Il est présumable que les veilleurs ayant entendu la bruit ont pris la fuite sans avoir le temps de s'emparer du second cheval.

La gendarmerie et la police font d'actives recherches.